

Brevet National des Métiers d'Art spécialité ébénisterie

Mis à jour le 25 septembre 2026

Conditions d'entrée et prérequis

Ce Brevet en alternance se prépare après une classe de troisième et une période scolaire de 5 mois. Les élèves titulaires de certains CAP du même secteur peuvent également le préparer en 2 ans sous certaines conditions.

Niveau d'entrée

Sans diplôme

Niveau de sortie

Niveau 4 - BAC

Public visé

Être âgé de 16 à 29 ans, avec un projet de contrat d'apprentissage. Dérogations sous conditions. Pas de condition d'âge pour les personnes reconnues en situation de handicap (RQTH).

Rythme

Alternance

Durée en centre

2025 heures

Validation

Obtention du BREVET NATIONAL DES METIERS D'ARTS Spécialité « Ebénisterie ».

En cas d'échec au diplôme, des blocs de compétences pourront être délivrés en fonction des résultats obtenus dans les différentes unités certificatives mentionnées dans la rubrique « modalités d'évaluation ».

Objectifs professionnels

Le ou la titulaire du BNMA « Ebénisterie », intervient dans la fabrication de meubles meublants, de meuble « objet » et d'agencement de prestige dans le respect du parti architectural et décoratif du projet.

Au sein de l'entreprise, en atelier et sur site, son activité consiste à :

- participer à l'élaboration et à la définition d'un projet ;
- préparer sa réalisation technique ;
- fabriquer des mobiliers ;
- contribuer à l'installation complète d'un ouvrage.

Contenu

Activités professionnelles :

Étudier une demande de réalisation d'un ouvrage en ébénisterie

- Identifier et déterminer les besoins et les contraintes de la demande
- Interpréter les caractéristiques de la demande
- Organiser et enrichir une documentation

Proposer des réponses préalables à la réalisation d'un ouvrage en ébénisterie

- Répondre avec méthode à une demande de réalisation
- Documenter la réponse
- Proposer des solutions, les étapes et les conditions de réalisation
- Informer, argumenter, interagir et conseiller sur l'ouvrage à réaliser

Réaliser un ouvrage en ébénisterie

- Organiser et mettre en sécurité les postes de travail
- Exécuter les tracés et les épures d'un ouvrage
- Préparer la réalisation, les matériaux, les éléments d'ornementation, la quincaillerie et les composants
- Installer et régler les outillages
- Conduire les opérations d'exécution manuelle, d'usinage de plaquage, de mise en forme, de montage et de finition
- Rendre compte d'une activité
- Maintenir en état, les matériels, les équipements et les outillages

Connaissances générales et techniques associées : Arts appliqués, Mise en œuvre, Communication technique, Communication, Gestion, L'entreprise et son environnement, Hygiène-Sécurité-Ergonomie et Protection de l'environnement.

Brevet National des Métiers d'Art spécialité ébénisterie

Modalités d'évaluation

Conformes au référentiel de certification du diplôme. Contrôle continu, contrôles en cours de formation et/ou épreuves terminales.

Unités certificatives (blocs de compétences) constitutives du diplôme :

- Épreuve / Unité (EU) – 01. Épreuve de mathématiques et de physique-chimie
- Épreuve / Unité (EU) – 01.1. Mathématiques
- Épreuve / Unité (EU) – 01.2. Physique-chimie
- Épreuve / Unité (EU) – 02. Étude d'une demande de réalisation d'un ouvrage en ébénisterie
- Épreuve / Unité (EU) – 03. Proposition de réponses et réalisation d'un ouvrage en ébénisterie
- Épreuve / Unité (EU) – 03.1. Proposition de réponses préalables à la réalisation d'un ouvrage en ébénisterie
- Épreuve / Unité (EU) – 03.2. Réalisation d'un ouvrage en ébénisterie
- Épreuve / Unité (EU) – 03.3. Economie-gestion
- Épreuve / Unité (EU) – 03.4. Prévention Santé Environnement
- Épreuve / Unité (EU) – 04. Épreuve de langue vivante
- Épreuve / Unité (EU) – 05. Épreuve de français, histoire et géographie et enseignement moral et civique
- Épreuve / Unité (EU) – 06. Épreuve d'éducation physique et sportive
- Unité facultative / Épreuve facultative (Ufac)

Unité facultative : (Ufac) – 01. Épreuve facultative de langue vivante étrangère, régionale ou langue des signes française
02. Épreuve facultative de mobilité

Modalités pédagogiques

Intégration dans une classe d'élève ou d'étudiant du Lycée partenaire du CFA.

Alternance de périodes de formation en Lycée et de périodes de formation en entreprise selon calendrier établi.

Profil des intervenants

Enseignants de l'Éducation nationale.

Possibilité d'aménagement du parcours

Oui

Méthodes pédagogiques

En lycée : apports théoriques, mises en situation, travaux pratiques, exposés, débats, études cas. Utilisation des plateaux techniques et équipements, CDI, cours à distance...

En entreprise : apprentissage basé sur l'expérience et la réalisation d'activités et de tâches en lien avec le diplôme préparé. L'apprenti est guidé et accompagné par un maître d'apprentissage.

Moyens pédagogiques

Plateaux techniques adaptés aux compétences professionnelles du diplôme préparé – salles de cours équipées – ordinateurs – centre de ressources – Espace Numérique de Travail.

Durée

Durée moyenne de la formation en centre pour un contrat de 2 ans : 1350 heures. La durée de la formation en lycée sera ajustée en fonction de la durée du contrat et des acquis de l'apprenti dans le respect des minima réglementaires.

Délais et modalités d'accès

Entrée de septembre à novembre principalement.
Autres périodes d'intégration sous conditions.

Financements possibles

Entreprises relevant du secteur privé : application des niveaux de prise en charge définis par France Compétences. Coûts de la formation pris en charge par les OPCO. Frais annexes (hébergement, restauration, 1er équipement, mobilité internationale, handicap) pris en charge par les OPCO sous conditions.

Organisations relevant du secteur public : application des niveaux de prise en charge définis par chaque fonction publique.

Brevet National des Métiers d'Art spécialité ébénisterie

Modalités de suivi

En lycée : désignation d'un formateur référent en charge de suivre et d'accompagner l'apprenti tout au long de sa formation et d'assurer le lien avec l'entreprise et le maître d'apprentissage. Livret d'apprentissage, bulletins de note, conseil de classe, visites en entreprise, suivi des activités réalisées en entreprise.

En entreprise : désignation d'un maître d'apprentissage, en charge de suivre et d'accompagner l'apprenti pendant la durée de son contrat.

Possibilité de validation par blocs de compétences

Oui

Nombre de participants

Variable selon le nombre de places disponibles dans les classes.

Entrée-sortie permanente

Oui

Codes réglementaires

- Code RNCP : [RNCP42698](#)
- Code diplôme : 40223401

Poursuite de parcours

Insertion professionnelle : le titulaire du Brevet National des Métiers d'Art spécialité « Ebénisterie » intervient sous la responsabilité du chef d'entreprise ou du chef d'atelier pour préparer et fabriquer les ouvrages et participer au montage et à l'assemblage de mobilier chez le client. Il ou elle doit être capable de réaliser tout ou partie des ouvrages en respectant des critères esthétiques et des contraintes liées aux techniques traditionnelles ou aux techniques plus innovantes.

Poursuites d'études : une poursuite d'études est envisageable en Diplôme National des Métiers d'Art et du design) mention matériaux, objet ou patrimoine, ou en Brevet technique des métiers supérieur (BTMS). Il ou elle peut suivre également un complément de formation avec un CQP du secteur ou un certificat de spécialisation.

Passerelles et Equivalences : En fonction du parcours de formation des équivalences et passerelles sont envisageables, se renseigner auprès du lycée ou du CIO.

Référent handicap

Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite. Accompagnement spécifique au projet et durant la formation en lien avec notre référent handicap.

Réseau

- GIP FCIP – CFA de l'académie de Reims
- 17, boulevard de la Paix CF 50033
51722 REIMS CEDEX
- cfa@ac-reims.fr
- Marne : 07 76 15 77 62
Ardenne : 06 13 02 47 51
Haute-Marne et Aube Est : 06 17 83 54 69
Aube : 06 27 48 88 64
- cfa.gipfcip-reims.fr
- SIRET : 185 109 063 00031